

Aujourd'hui, chaque Ivryen produit en moyenne 349 kg de déchets par an, en comptant les ordures ménagères, le verre et le contenu du bac jaune. Depuis une dizaine d'années, des progrès ont été faits sur le tri, mais il reste toujours beaucoup de déchets qu'il faut brûler ou stocker.

La Ville d'Ivry s'est donc engagée avec l'ADEME dans un Programme local de prévention des déchets (PLPD). L'objectif est de réduire nos déchets de 7% entre 2009 et 2014, soit 5 kg par habitant chaque année.

Pour cela, des gestes simples existent, qui bien souvent permettent aussi de faire des économies.

+ d'infos
ivry94.fr
reduisonsnosdechets.fr
ademe.fr



Déchetterie d'Ivry
(réservée aux particuliers)
44, rue Victor Hugo – 01 43 90 00 28
ouverte 7 jours sur 7 de 10 h à 18 h.
Se munir d'une pièce d'identité,
d'un justificatif de domicile
et de la carte grise du véhicule.

= RÉDUISONS NOS DÉCHETS =

Les 10 éco-gestes



10 éco-gestes pour réduire nos déchets



Je limite les emballages

J'utilise des éco-recharges pour les produits d'entretien. J'achète à la coupe ou en vrac. Je privilégie les produits grand format (par exemple acheter plutôt un pot de 1 kg de fromage blanc que 8 pots de yaourt de 125 gr). J'évite de prendre les sacs en plastique ou papier proposés quand j'achète peu d'articles. Je préfère l'eau du robinet à l'eau en bouteille (sa qualité est régulièrement contrôlée et elle coûte 100 à 300 fois moins cher).

>>> Réduction de déchets possible = 26 kg*

€ Je fais des économies



J'utilise moins de papier

Je limite les impressions, j'imprime en recto verso ou plusieurs pages par feuille, j'utilise le verso des feuilles imprimées.

>>> Réduction de déchets possible = 6 kg*

€ Je fais des économies



Je réduis le gaspillage alimentaire

En faisant mes courses je fais attention aux dates de péremption et aux quantités achetées. Je conserve bien mes aliments. Je cuisine des quantités adaptées au nombre de personnes à table. J'accueille les restes.

>>> Réduction de déchets possible = 20 kg*

€ Je fais des économies



J'utilise un cabas

La durée de vie des sacs jetables est en moyenne de 20 minutes : ils sont très peu réutilisés. Pour en limiter l'emploi, il suffit de les refuser à la caisse lorsque l'on achète 1 ou 2 produits facilement transportables ou de se servir à la place d'un cabas ou de sacs réutilisables.

>>> Réduction de déchets possible = 2 kg*



Je loue ou partage des outils

Beaucoup d'outils ne nous sont utiles que rarement. Plutôt que de les acheter, il peut être intéressant de les louer pour avoir aussi un matériel plus adapté. Pensons aussi au partage pour mutualiser les appareils car nous avons tous les mêmes besoins (outillage électrique, tondeuses, nettoyeurs haute pression...).

>>> Réduction de déchets possible = difficile à évaluer mais réelle sur le long terme

€ Je fais des économies



Je fais du compost

Le compostage domestique s'effectue facilement à même le sol ou en bac sur un balcon. Composter ses déchets de cuisine et de jardin, c'est produire un amendement de qualité pour les sols et les plantes tout en réduisant le transport de déchets, le recours à la mise en décharge et à l'incinération.

>>> Réduction de déchets possible = 40 kg*

€ Je fais des économies



J'utilise des piles rechargeables

Elles permettent de diminuer le rejet de produits polluants, d'éviter de consommer des ressources naturelles rares et de faire des économies. Je peux aussi éviter l'usage des piles à mon domicile en branchant mes appareils directement sur le secteur. Je peux aussi privilégier des objets sans piles (jouets par exemple) ou acheter des appareils à cellules solaires (calculatrices, lampes, etc.).

>>> Réduction de déchets possible = petites quantités mais déchets polluants

€ Je fais des économies

▲ Si j'ai néanmoins des piles à jeter, je pense à les déposer dans les points de collecte disposés chez les commerçants ou en déchèterie car ce sont des déchets toxiques.



Je donne les vêtements, livres et objets que je n'utilise plus

La Ville met en place en 2011 vingt cinq conteneurs de collecte de vêtements, textiles et chaussures. Ils seront réutilisés ou recyclés suivant leur état.

Il existe aussi des associations qui collectent des vêtements, des livres, des jouets ou encore du mobilier afin de leur donner une nouvelle vie, de les revendre ou les redistribuer à ceux qui en ont besoin (Emmaüs - 42, rue Pierre et Marie Curie, 01 49 60 83 83)

Les vide-greniers sont également un moyen de se débarrasser utilement des objets dont on n'a plus l'usage.

>>> Réduction de déchets possible en ne jetant plus de textile = 15 kg*



Je mets un Stop-Pub

Je peux écrire « Pas de publicité » sur ma boîte aux lettres, ou poser une étiquette « Stop pub ». Les distributeurs de prospectus doivent les respecter.

>>> Réduction de déchets possible = 15 kg*



Je fais réparer mes appareils

Une simple réparation permet souvent de remettre un appareil ménager en état de marche. Cela évite un nouvel achat et permet une économie de matière première. Joints, courroies ou fusibles par exemple peuvent être fournis par les magasins de pièces détachées. On peut aussi faire appel aux artisans réparateurs.

>>> Réduction de déchets possible = 20 kg*

€ Je fais des économies

▲ Si je dois jeter un appareil ménager électrique ou électronique, je peux le faire reprendre si j'en achète un neuf, ou le déposer à la déchèterie.

*par personne par an